

Lacan Quotidien



N° 895 – Mercredi 1^{er} juillet 2020 – 11 h 25 [GMT + 1] – lacanquotidien.fr



Se risquer

EN AVANT

Après-coup. Pourquoi une certaine privation de liberté peut-elle provoquer un choc traumatique ? par **Pierre Naveau**

Le faire et le dire. Note sur une pratique avec de jeunes enfants par **Adriana Campos**

Après-coup

Pourquoi une certaine privation de liberté peut-elle provoquer un choc traumatique ?

par Pierre Naveau



« Mais il y a, comme toujours, manière et manière de dire les choses ».
Bernard-Henri Lévy, *Ce virus qui rend fou*.

Bernard-Henri Lévy, dans le court opuscule *Ce virus qui rend fou* (1), dit sa sidération et exprime sa colère. Mettant l'accent sur la différence entre le virus et le discours sur le virus, il a été frappé par l'extension de l'épidémie de la peur, dont le « discours » en question a été, en effet, la *cause*. L'effroi, qu'une telle extension a suscité, l'a sidéré.

Le *signe* de la véritable panique, qui s'est emparée des corps et des âmes des habitants de la plupart des villes européennes, est apparu dans le fait qu'avant de prendre la parole, les chefs d'État consultaient, longuement, les Conseils dits « scientifiques » dont ils avaient pris soin de s'entourer. Le problème de *la séparation des pouvoirs*, pouvoir politique et pouvoir médical, posé par Platon dès son dialogue intitulé *Le Politique* et finalement résolu par Socrate, se posait à nouveau.

À cet égard, me référant au texte de Lacan « La science et la vérité » (2) (1965), il me semble que les considérations de B.-H. Lévy se répartissent entre ces trois modes de relation d'un sujet au savoir que sont la magie, la religion et la science.

Je ne donne, ici, que quelques indications à propos des références choisies par B.-H. Lévy :

La magie — Le virus aurait été investi d'une mission : pousser le peuple à la révolte contre l'actuel chef de l'État, afin qu'éclatent enfin au grand jour les injustices. Comme si, écrit B.-H. Lévy, le virus nous parlait. Comme s'il pensait, *savait*, voulait ! (3) – une référence à Claude Lévi-Strauss, dans *La pensée sauvage*.

La religion — B.-H. Lévy évoque le sermon du père Paneloux dans *La Peste* d'Albert Camus : « La peste est venue pour vous punir de vos péchés ! » L'« obscène » est alors invoqué par B.-H. Lévy. Ce misérable virus qui, de *crachotis en crachotis*, a ainsi élu le *crachat* comme vecteur de transmission, engagerait le coupable pécheur sur la voie du *rachat* (4).

La science — La référence principale de B.-H. Lévy est, sur ce point précis, Georges Canguilhem. Canguilhem a rappelé que, selon l'étymologie, le virus diffère du microbe. Là où le microbe signifie « petite vie », le virus, à l'opposé, est un « poison » (5) fait pour donner la mort.

Deux questions, dès lors, sont à poser à partir du champ qui est celui de la science : Qu'est-ce qu'un corps ? Qu'est-ce qu'un virus ? B.-H. Lévy se rapporte ainsi à *Naissance de la clinique* de Michel Foucault (1963) et à *Le normal et le pathologique* de Georges Canguilhem (1966). N'apprend-on pas, quand on entre dans la lecture de ces livres passionnants, qu'un corps est fait de miasmes, de crachats, qu'il est affecté de peurs, d'effrois, de terreurs, que, la nuit, il est traversé par des cauchemars, par des représentations de « corps accrochés à d'autres corps » (6) ?

Alors ? Eh bien alors, B.-H. Lévy s'étonne. Il s'arrête à deux principes. L'un, *politique*. L'autre, *métaphysique*.

Réparer le monde ? Oui, dit-il. Faire entrer l'écologie dans l'esprit des lois ? Il acquiesce. Mais il ajoute : « Pas comme ça ! Pas d'un coup ! » (7) Une telle « révolution », ça se calcule. Il convient, selon lui, d'avancer d'un pas mesuré.

Il rejoint, sur ce principe, Foucault et, ne l'oublions pas, le vieil homme, Socrate : il ne faut pas réduire la politique à la clinique. La parole politique et le regard médical doivent rester séparés.

Remarque à propos d'un malentendu

B.-H. Lévy écrit avoir souvent entendu citer cette phrase de Blaise Pascal, qui se trouve dans un passage des *Pensées* portant sur le divertissement : « tout le malheur des hommes vient de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre » (8).

Cette citation a servi à prétendre qu'il pouvait y avoir du bon à rester chez soi et à se limiter à voyager autour de sa chambre – allusion au *Voyage autour de ma chambre* de Xavier de Maistre. Mais B.-H. Lévy fait remarquer que cette phrase de Pascal ne doit pas être séparée de son contexte. « Demeurer dans une chambre » est, selon la métaphysique pascalienne, une ascèse confrontant qui se soumet à cette épreuve « non seulement [au] rien, mais [à] l'horreur infinie de ce rien » (9).

B.-H. Lévy ajoute à cette remarque que le « corrélat » d'une telle expérience douloureuse est que, toujours selon Pascal, « le moi est haïssable » (10) et que, pour vivre une expérience exigeant le renoncement impliqué par une ascèse, il convient de se *dé-centrer* par rapport à son Moi, c'est-à-dire par rapport à un Moi égal à lui-même, en un mot, par rapport à un Moi non divisé !

À ne pas oublier, par conséquent : s'il y a, d'un côté, le Moi et, d'un autre côté, les autres, l'Enfer, écrit B.-H. Lévy, ce ne sont pas les autres, c'est le Moi en tant que *centré* sur lui-même.



Le risque de la vie

B.-H. Lévy s'insurge alors, dans sa colère, contre un certain nombre d'interdictions qui ont été décrétées et auxquelles il a fallu, avec docilité, se plier. Pourquoi les librairies ont-elles été obligées de rester fermées ? Pour quelle raison les livres n'ont-ils pas été considérés comme des produits de première nécessité ? Qui nous expliquera selon quels critères il été jugé préférable de laisser seuls (!) dans un EPHAD notre vieille mère ou notre vieux père sans qu'une visite nous soit autorisée ?

Certes, il y aurait eu un risque. Mais, B.-H. Lévy le souligne : « la vie n'est pas la vie, si elle n'est que la vie... » (11) ; si elle n'est pas écornée de cette part d'inconnu correspondant au risque de la perdre.

C'était bien là, en effet, la base d'un nouveau *contrat social* : Si tu acceptes de renoncer à une partie de ta liberté, je te garantis (me dit un Autre supposé) la vie sauve contre le risque d'attraper le virus (12).

L'on ne peut qu'être touché, lorsque B.-H. Lévy écrit ne pas avoir supporté que la promenade au bord de la mer, seul ou seule, avec son amoureuse ou avec son amoureux, soit restée interdite.

Bref. Il faut conclure, en laissant de côté un certain nombre de choses, comme le retour de la délation dans les commissariats de police.

La dernière phrase du livre porte sur l'esprit de résistance. Il faut résister, dit B. H. Lévy.

-
1. Lévy B.-H., *Ce virus qui rend fou* de, Paris, Grasset, 2020.
 2. Lacan J., « La science et la vérité », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 855-877.
 3. Cf. Lévy B.-H., *Ce virus qui rend fou*, *op. cit.*, p. 39.
 4. Cf. *ibid.*, p. 43 & 45.
 5. *Ibid.*, p. 39.
 6. *Ibid.*, p. 52.
 7. *Ibid.*, p. 47.
 8. *Ibid.*, p. 53. Cette phrase se trouve page 149 de l'édition Pocket des *Pensées* de Pascal.
 9. *Ibid.*, p. 55.
 10. *Ibid.*, p. 56.
 11. *Ibid.*, p. 81.
 12. Cf. *ibid.*
-



Le faire et le dire **Note sur une pratique avec de jeunes enfants**

par Adriana Campos

Dans ma pratique clinique auprès d'enfants placés dans un foyer de l'ASE (Aide sociale à l'enfance, ancienne DDASS), je constate qu'en séance, la plupart de mes jeunes patients ne sont pas dans une démarche de parole. Bien qu'ils tiennent à leur séance et qu'ils y viennent volontiers, ce n'est pas pour me parler qu'ils viennent me voir. Ces rencontres produisent pourtant des effets. Peu à peu, les enfants que je reçois surgissent en tant que sujets, prennent position à propos de ce qui leur arrive, s'animent...

Dans son texte « Marginalia de constructions dans l'analyse » (1), Jacques-Alain Miller formule que la « première vertu de la parole de l'analyste, c'est le pousse-à-parler » ; il précise que la position de l'analyste, en tant que petit *a*, a un effet de division sur le sujet qui l'incite à parler en tant que sujet divisé. Il souligne également que c'est l'analyste qui autorise la tâche analysante.

Or ce n'est pas ce qui se produit dans ma pratique clinique avec ces enfants. D'où vient cet obstacle au déploiement de la parole ? De ma propre position, des conditions de cette clinique ou du réel en jeu ?

Paradoxes de la demande dans un dispositif ad hoc

Quand je propose aux enfants de les recevoir, je leur demande s'ils en sont d'accord. Ceci contraste avec la manière dont on s'adresse à eux habituellement. En effet, la position d'objet de soin et de protection propre à l'enfance se trouve redoublée dans leur situation par l'intervention omniprésente des services sociaux et le pouvoir décisionnaire de la Justice à leur égard. La phrase qui leur est maintes fois répétée — « Ce n'est pas toi qui décides » — trouve ici une réalisation particulière. Ma manière de m'adresser à eux se décale donc de l'Autre auquel ils ont affaire puisque, quant à la question que je leur pose, leur réponse sera déterminante.

Que ce soit au foyer ou à l'école, on leur demande d'avoir un comportement adapté au rythme et aux règles de l'institution. Le symptôme de l'enfant se localise au regard de cette exigence et fait obstacle au « bon déroulement » institutionnel. Ainsi, la demande de prise en charge émane souvent des éducateurs du foyer. Parfois, elle provient d'autres services qui s'occupent de l'enfant, du juge ou, très rarement, des parents. Dans chaque cas, je m'autorise cependant à décider si je donne suite à ces demandes et de quelle manière.

Souvent ce sont les enfants eux-mêmes qui demandent à ce que je les reçoive à l'issue d'un premier entretien lors de leur arrivée ou alors informés que je reçois d'autres enfants, ils m'interpellent lorsqu'ils me croisent au foyer. *A priori*, j'accueille leurs demandes même s'ils ne savent pas les expliquer.

Dans son entretien avec des étudiants à l'Université de Yale (2), Lacan souligne que l'analyste doit se faire seuil pour faire entrer les patients « par la porte », c'est-à-dire, qu'ils aient une véritable demande, celle d'être débarrassé d'un symptôme. Mais dans le contexte de ma pratique clinique dans cette institution, cette condition requise se trouve escamotée. Certes, de manière générale, dans la clinique avec de jeunes enfants, c'est rarement le patient lui-même qui porte la demande, mais je soutiens l'hypothèse que, dans le cas particulier de la plupart de mes jeunes patients du foyer, la formulation d'une demande telle que la psychanalyse l'entend est simplement hors de leur portée.

Pourtant, à une occasion, à une fillette qui, lors du premier entretien, semblait attendre que je prenne parti dans le conflit entre ses parents, fermant tout accès à ce qui posait problème pour elle, j'ai proposé de réfléchir aux raisons pour lesquelles elle voulait être reçue. Le fait que je ne dise pas d'emblée « oui » à sa demande a surpris les autres enfants, qui sont venus m'interpeller. Leur croyance selon laquelle je recevais *tous les enfants* qui le souhaitaient et qui n'avaient pas de psychologue ailleurs avait été mise à mal. Cette situation a fait surgir chez eux une interrogation sur ce que chacun avait pu me faire entendre et sur mon « jugement », mon accueil, concernant la pertinence de leur propre demande ; ils ont ainsi pu entrapercevoir mon désir particularisé. Chez l'une, cette brève brèche dans la compacité du *pour tous* a eu pour effet de réveiller son intérêt pour adresser des questions à l'Autre et sa curiosité concernant le champ du savoir.

Une fois dans le dispositif, je tiens à garantir le rendez-vous hebdomadaire de chaque enfant et les engagements contractés à leur égard, ce qui implique de composer avec les contraintes d'organisation du foyer et, parfois aussi, avec la bonne volonté des professionnels. À chaque séance, je demande aux enfants s'ils sont d'accord pour venir et prends acte de leur réponse.

En séance, soucieuse de leur proposer un espace vidé le plus possible de ma propre demande, j'ouvre souvent la séance par cette question : « Alors, que fait-on aujourd'hui ? » Ainsi, si les séances s'orientent vers un « faire » plutôt que vers un « dire », c'est probablement que les enfants interprètent mon désir à partir de cette petite phrase.

Le « faire », un travail « de biais »

Alors, en séance, on fait des choses. On fait des choses à partir de leurs envies —chercher des images, des vidéos ou des documents sur internet, puis parfois les imprimer, faire « des expériences », des travaux manuels, de la cuisine, des billets en papier ou des cartes Pokémon « fabriquées maison », construire des maisons en carton, jouer, faire de la peinture, du coloriage, de « l'écriture » sur papier ou sur l'ordinateur. Certaines de ces activités semblent plus riches, d'autres, plus passives. Mais je constate, après coup, que même visionner une vidéo de leur choix sur Youtube peut avoir une fonction dans le suivi : en *me montrant* ce qui les intéresse, ce qui les habite, ce qui les hante, certains parviennent à m'en parler ; cet appui ouvre ainsi une voie vers la parole qui n'était pas investie. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'interposer ma présence face à des vidéos qui les fascinent et qu'ils regardent, ailleurs, dans une grande solitude.



Activités, objets, vidéos peuvent ainsi faire médiation quand la prise de parole se présente comme inaccessible, voire trop risquée pour eux. En effet, le cadre du placement judiciarisé rend leur parole potentiellement *lourde de conséquences*. Les propos de l'enfant sont l'un des éléments essentiels rapportés au juge par l'institution d'accueil lors des audiences, semestrielles ou annuelles, où la reconduite du placement ou le retour auprès de leur famille est décidé. Les enfants le savent bien, et parfois s'en méfient. Aussi, pour beaucoup d'entre eux, s'ils peuvent dire quelque chose les concernant, c'est un peu « de biais ».

Ainsi, si je me fais objet-cause pour ces jeunes patients, c'est plutôt au sens d'initier un élan de « faire » qui se propage au-delà des séances et qui a un effet nettement vivifiant chez ces jeunes sujets. Ce « faire » est leur manière d'accéder à un travail psychique « de biais » qui surgit dans un espace vide à partir duquel des signifiants et des objets peuvent se mettre à circuler entre « mon bureau » et leur lieu de vie. Cette voie de biais n'objecte pas à un traitement de l'Autre, de la pulsion, de l'objet, du corps.



Une autre particularité tient au foyer lui-même : mes patients vivent ensemble, ils échangent sur ce qu'ils font lors de leurs séances, comparent la durée et ce que je leur permets, ou non, de faire. Leur revendication porte sur un *pareil pour tous* – « Comme ça, ça ne fait pas de jaloux ! », m'explique l'un d'eux. Pour leur part, les éducateurs exigent qu'il n'y ait pas de problèmes à gérer entre les enfants à propos des séances. J'ai donc à composer avec ces contraintes, et reste attentive à ce qui est en jeu pour chacun.

Mon approche, parfois considérée trop laxiste par certains professionnels du foyer, n'est pas sans m'interroger à mon tour. Jusqu'où faire confiance au principe selon lequel ce qu'un patient amène en séance sera forcément en lien avec ce dont il est question pour lui, pour elle ? Devrais-je davantage orienter les cures vers un effort de dire ? Et laisser moins d'initiative à l'enfant concernant la dynamique des séances ? Devrais-je m'effacer moins, me rendre plus activement présente ? À quoi convient-il de dire que non ? La bonne réponse à ces questions me semble relever du cas par cas, et de ce qui se joue à chaque moment, dans le vif, entre l'enfant et l'autre Autre que j'incarne pour lui.

Quoi qu'il en soit, autoriser mes jeunes patients à se taire, en m'écartant de l'Autre qui veut leur parole, c'est la manœuvre que j'ai trouvée pour ouvrir une brèche dans la compacité institutionnelle et leur faire ainsi une place en tant que sujets.

1. Miller J.-A., « Marginalia de Constructions en analyse », Cahiers de l'Association de la Cause freudienne Val-de-Loire Bretagne, octobre 1994, n°3, p. 4-30.

2. Lacan J., « Yale University. 24 novembre 1975. Entretien avec des étudiants, réponses à leurs questions », *Scilicet*, n° 6/7, 1976, p. 32-37.

Lacan Quotidien, « La parrhesia en acte », est une production de Navarin éditeur

1, avenue de l'Observatoire, Paris 6^e – Siège : 1, rue Huysmans, Paris 6^e – navarinediteur@gmail.com

Directrice, éditrice responsable : Eve Miller-Rose (eve.navarin@gmail.com).

Éditorialistes : Christiane Alberti, Pierre-Gilles Guéguen, Anaëlle Lebovits-Quenehen.

Maquettiste : Luc Garcia.

Relectures : Sylvie Goumet, Michèle Rivoire, Pascale Simonet, Anne Weinstein.

Électronicien : Nicolas Rose.

Secrétariat : Nathalie Marchaison.

Secrétaire générale : Carole Dewambrechies-La Sagna.

Comité exécutif : Jacques-Alain Miller, président ; Eve Miller-Rose.

pour accéder au site LacanQuotidien.fr CLIQUEZ ICI